MASTÈRE (MSc) EN SCIENCES JURIDIQUES

DOMAINE DE SPÉCIALISATION: DROIT, LIBERTÉ ET RESPONSABILITÉ CIVILE

Présentation

Développer des connaissances leur permettant de mener une réflexion sur les multiples facettes du domaine juridique et d'acquérir un esprit critique qui leur permette d'analyser et de résoudre de manière autonome des situations relevant des sciences juridiques. Cette formation repose sur la recherche et la rigueur académique, et vise à former des leaders capables de relever les défis contemporains avec excellence et savoir-faire.

Plan du Programme

Étape 1			Étape 2		
Composantes curriculaires	**Heures**	**Crédits**	**Étape d'Orientation**	**Heures**	**Crédits**
Théorie générale du droit	60	2	Recherche et élaboration de la thèse	840	28
Droit comparé	60	2	Évaluation de la thèse		
Démocratie constitutionnelle et droits de l'homme*	60	2	Présentation de la thèse	-	-
Constitutionnalisme contemporain	60	2	Maîtrise d'une langue étrangère	-	-
Développement politique : démocratie, État de droit et citoyenneté	60	2		-	-
Droits fondamentaux, accès à la justice et nouveaux droits*	60	2			
Inclusion sociale, protection et défense des droits de l'homme	60	2			
Durabilité socio-environnementale du développement	60	2			
Séminaire d'intégration	60	2			
Méthodologie de la recherche scientifique en sciences sociales	120	4			
Méthodologie de l'enseignement supérieur	60	2			
Activités complémentaires	240	8			
Total	960	32	Total	840	28

Titre décerné au diplômé :

Mastère en Sciences Juridiques

Axes de recherche:

Axe 1 : Théories de la justice et efficacité de la justice ;
Axe 2 : Droit de l'environnement, transnationalité et développement durable ;
Axe 3 : Droits de l'homme et société
.
Durée estimée à 24 mois. À savoir :
Étape 1 : cours du programme ;
Étape 2 : rédaction du mémoire de fin d'études sous la supervision directe d'un directeur de mémoire ;
La soutenance a lieu après l'achèvement des étapes susmentionnées. Si l'étudiant ne termine pas son mémoire, il signera un avenant au contrat et continuera à payer les frais de scolarité du cursus ;

- L'étudiant devra publier au moins trois (3) articles universitaires pendant la durée de ses études, ceux-ci devant obligatoirement paraître dans des revues indexées.
- L'étudiant devra effectuer des heures supplémentaires en participant à des événements universitaires ainsi qu'à des cours de formation continue et de formation complémentaire afin de constituer son parcours académique et scientifique.